CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E70788** **VALABLE JUSQU'AU** **24/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Raison sociale : CHAUVIN PEINTURE

Forme juridique : SARL

Capital : 25 200

ROUTE DE BARESIA
39130 PATORNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 1993B00013

Siret : 389 928 318 00010

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4305467

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020953045004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020953045004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 84 48 35 49 **Fax :** 03 84 44 70 83

Portable :

Responsabilité légale :
SCHIED CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@peinture-chauvin.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 528 416 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	11	23/04/2026
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	5	16/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	25/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		16/09/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 11:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E70788** **VALABLE JUSQU'AU** **24/09/2027**

ÉDITÉ LE **29/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993
Forme juridique : SARL

Capital : 25 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 1993B00013

Siret : **389 928 318 00010**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 4305467

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000020953045004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000020953045004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **CHAUVIN PEINTURE**

ROUTE DE BARESIA
39130 PATORNAY

Téléphone : 03 84 48 35 49 **Fax :** 03 84 44 70 83
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@peinture-chauvin.fr

Responsabilité légale :
SCHIED CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	23/04/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 11:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.